



LE 19 FÉVRIER 2024

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue à l'Hôtel de Ville de Beaupré au 10995 rue des Montagnards, le lundi 19 février 2024 à 18 h 30, à laquelle sont présents :

M. Pierre Renaud, maire  
Mme Nancy Pelletier, conseillère #1  
M. Christian Blouin, conseiller #2  
M. Michel Auger, conseiller #3  
M. Serge Simard, conseiller #4  
M. Michel Beaumont, conseiller #5  
Mme Michèle Abdelnour, conseillère #6

Tous les conseillers formant quorum sous la présidence de M. Pierre Renaud, maire.

Également présents: Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe  
M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint

11057-190224 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

11058-190224 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 FÉVRIER 2024**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2024.

11059-190224 **PROMESSE D'ACHAT CASERNE – 11170 RUE BEAUREGARD**

**ATTENDU** l'acceptation de la promesse d'achat PAG73493 en date du 30 janvier 2024 par la résolution 11033-300124;

**ATTENDU** le retrait de la promesse d'achat PAG73493 en date du 12 février 2024;

**ATTENDU** le dépôt des nouvelles promesses d'achat;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement :

- a) d'abroger la résolution 11033-300124 adoptée le 30 janvier 2024;
- b) d'accepter la promesse d'achat numéro PAG75749 en second rang la promesse d'achat numéro PAG75694 avec un délai de 60 jours; et

- c) d'autoriser la greffière, Mme Johanne Gagnon à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

11060-190224 **APPEL D'OFFRES POUR SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LA RÉFECTION DE CHAUSSÉES DE DIVERSES RUES ET LA RECONSTRUCTION DE LA CÔTE ST-JEAN-BAPTISTE AVEC MUR DE SOUTÈNEMENT**

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Beauré désire obtenir des offres pour les services professionnels en ingénierie pour la réfection de chaussées de diverses rues et la reconstruction de la Côte St-Jean-Baptiste avec mur de soutènement;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement :

- a) d'accepter, tel que soumis par la direction générale, les documents d'appel d'offres et l'estimation des coûts; et
- b) d'autoriser la greffière à procéder à l'appel d'offres public avec les documents ci-devant mentionnés et acceptés par le conseil.

11061-190224 **DEMANDE DE MODIFICATION DE L'ÉCHÉANCIER POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DANS LE CADRE DU PAVL /NO : FGE63984/NO FOURNISSEUR : 67835**

Il est proposé par Monsieur Michel Auger et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux à déposer une demande de modification de l'échéancier pour la réalisation des travaux dans le cadre du PAVL/No FGE63984/No fournisseur : 67835 et à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne n'est présente.

11062-190224 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement que cette séance soit levée à 18 h 37.

---

PIERRE RENAUD  
MAIRE

---

JOHANNE GAGNON, GREFFIÈRE ET  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE